



Ville de Pontivy

**Commission urbanisme, développement durable,
déplacements et habitat**

Compte-rendu de la réunion du 8 septembre 2015

C28-2015-004

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. François-Denis MOUHAOU, adjoint au maire
Mme Laurence LORANS, conseillère municipale
M. Eric SEGUET, conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

M. Laurent BAIRIOT, conseiller municipal
M. Michel GUILLEMOT, conseiller municipal
Mme Maryvonne LE TUTOUR, conseillère municipale

ASSISTAIT À LA RÉUNION

Mme Aude MOYSAN, directrice générale adjointe

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Quartier d'habitat de Talin – Approbation du compte-rendu d'activité 2014
Quartier d'habitat de Talin – Avenant n°3 à la convention d'aménagement avec EADM pour la réalisation de la ZAC de Talin
Rue du Poitou – Cession à Madame Petitcorps de l'espace vert situé entre les parcelles AK 260 et AK 259
Rue Albert de Mun – Cession d'un chemin à la SCI Concorde
Coët-er-Boper – Acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle cadastrée AL 342 appartenant aux consorts Golvet
Rue des Centaurées, straed ar Bokedoù-gurun – Rue des Valérianes, straed Louzaouenn-ar-c'hazh - Modification à la liste des voies publiques et privées de la commune
Rue de la Source, straed ar Vammenn – Modification à la liste des voies publiques et privées de la commune
Maison d'outre-l'eau, Ti Trandour – Dénomination d'un bâtiment
Concours des maisons fleuries année 2015
Convention avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne en faveur des économies d'eau

DOCUMENT ANNEXÉ

Annexe relative aux dépenses et consommations d'énergie

Etude pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal sur le secteur de Pontivy

Une consultation a été lancée avant l'été. Trois bureaux d'études ont été auditionnés le 3 septembre, conformément au cahier des charges. Le choix du bureau d'études retenu sera validé avant fin septembre pour un commencement de l'étude 2ème quinzaine d'octobre. La durée de celle-ci est de 6 mois. La commission sera informée des conclusions de l'étude au fur et à mesure de son avancement.

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- appréhender les enjeux liés au développement du transport public ferré et routier à l'horizon de la mise en service de la ligne à Grande Vitesse en 2017 et à moyen / long terme, et définir les aménagements appropriés pour répondre prioritairement à ces enjeux ;
- mesurer les incidences du renforcement du trafic voyageurs sur les modes de déplacements ;
- identifier les contraintes d'évolution de la gare actuelle en gare multimodale et définir les objectifs quantitatifs et qualitatifs à atteindre pour réaliser une gare multimodale, accessible, attractive, et adaptée à la demande des voyageurs ;
- proposer la meilleure articulation possible de cette gare multimodale avec les espaces urbains environnants dans un objectif de mise en valeur et d'optimisation de ces espaces ;
- arrêter un concept d'organisation spatiale de cette gare intermodale ;
- déterminer les différents maîtres d'ouvrage des projets et actions retenus ;
- établir un calendrier et un coût prévisionnels de réalisation de ce programme de travaux.

Les partenaires de l'étude sont la Région Bretagne, le Département du Morbihan, la SNCF, PONTIVY COMMUNAUTE et la Ville de PONTIVY.

L'étude, d'un montant maximum de 50 000 € HT est subventionnée à 50 % pour la Région et 20 % par le Département, au titre de leur compétence Transport en commun. Par ailleurs, une demande de participation à hauteur de la moitié du montant restant à la charge de la Ville a été formulée auprès de PONTIVY COMMUNAUTE.

Dépenses et consommations d'eau et d'énergie

Pour la première fois depuis plusieurs années le coût global des dépenses est à la baisse. Différents tableaux et graphiques sont joints en annexe.

Eau

On note des dépenses d'eau 2014 en forte augmentation dues à l'ouverture de la piscine de plein air (8 000 m³ soit 9 882 €), une année 2013 très sèche et un glissement de facturation (mandatement des factures d'eau de fin 2013 sur l'année 2014).

Cependant la consommation à la piscine est en baisse (elle était de 11 000 m³ en 2013) du fait, en particulier d'une meilleure maîtrise technique des systèmes de renouvellement d'eau. En conséquence du glissement des mandatements des factures de fin 2013 sur 2014, les dépenses d'eau ne sont pas représentatives des consommations réelles, puisque l'on constate au contraire, une baisse des consommations entre 2013 et 2014. Ces variations sont pour l'essentiel dues aux espaces verts et terrains de sports. La consommation des bâtiments restant dans la norme des années précédentes.

Energie

La baisse des dépenses d'énergie n'est pas due à une baisse du coût de l'énergie, ce dernier étant en règle générale à la hausse, excepté pour le fioul. On constate par contre des baisses conséquentes de consommation de gaz et d'électricité.

En ce qui concerne l'éclairage public la baisse des consommations est le fruit du travail de sectorisation du réseau et d'extinction nocturne. Les sectorisations successives des quartiers Four à chaud, Kerjalotte, Keropert, Château Gaillard, a fait passer 937 points lumineux en régime temporaire sur les 2 794 qui composent l'éclairage public de la ville. Les extinctions nocturnes ont permis d'éviter une consommation de 198 266 kWh en 2014 soit plus de 25 000 €.

La baisse des consommations de gaz est probablement multifactorielle avec une prépondérance de succession d'hivers doux. On peut cependant noter des baisses de consommations importantes dans certains équipements ayant fait l'objet de rénovations ou d'évolutions dans leur occupation (Palais des congrès, théâtre des halles) alors que d'autres équipements n'ayant pas bénéficié de telles évolutions ont des consommations plus conformes aux années précédentes.

Ces données seront à consolider à l'échelle de plusieurs années pour identifier une évolution tendancielle structurelle. Certaines données de l'ancien fournisseur de gaz ne sont pas encore parvenues.

Les consommations de gasoil et essence sont relativement stables.

Suivi des consommations et du patrimoine

Une réunion du groupe économies de flux, rassemblant les élus en charge de ces dossiers et les chefs de service associés, a eu lieu le 1^{er} septembre. Il a été rappelé la nécessité que chaque service tienne à jour les outils de suivi liés à leur périmètre, en lien avec les fournisseurs et prestataires, de façon à disposer d'éléments de mesure, d'aide à la décision et de communication.

Chaudière des serres

Conformément aux engagements de l'Agenda 21 et du fait des résultats encourageants obtenus lors de renouvellement de chaudières précédents, alors qu'il était d'usage d'attendre la panne totale des chaudières pour les changer, il est envisagé d'anticiper régulièrement le changement des plus vieilles, les plus consommatrices ou présentant des caractères de vétusté.

La première chaudière ciblée est celle des serres municipales (chaudière fioul, datant de 1973), du fait du risque de pertes horticoles encouru si elle devait tomber en panne. Une desserte de gaz existe à l'entrée des serres, l'évolution vers une chaudière à haute performance au gaz est envisagé. Le changement ne pourra être opérationnel avant la période de chauffe 2015.

Convention avec l'Agence de l'eau

L'agence de l'eau Loire Bretagne conditionne l'attribution d'aides financières pour l'acquisition d'équipements d'hydro-économies à l'élaboration par les collectivités d'un programme d'actions pluriannuel.

Conformément à la présentation du modèle de convention en conseil municipal du 29 septembre 2014, un programme a été établi. Une délibération est nécessaire pour faire aboutir le dossier et le soumettre à l'agence.

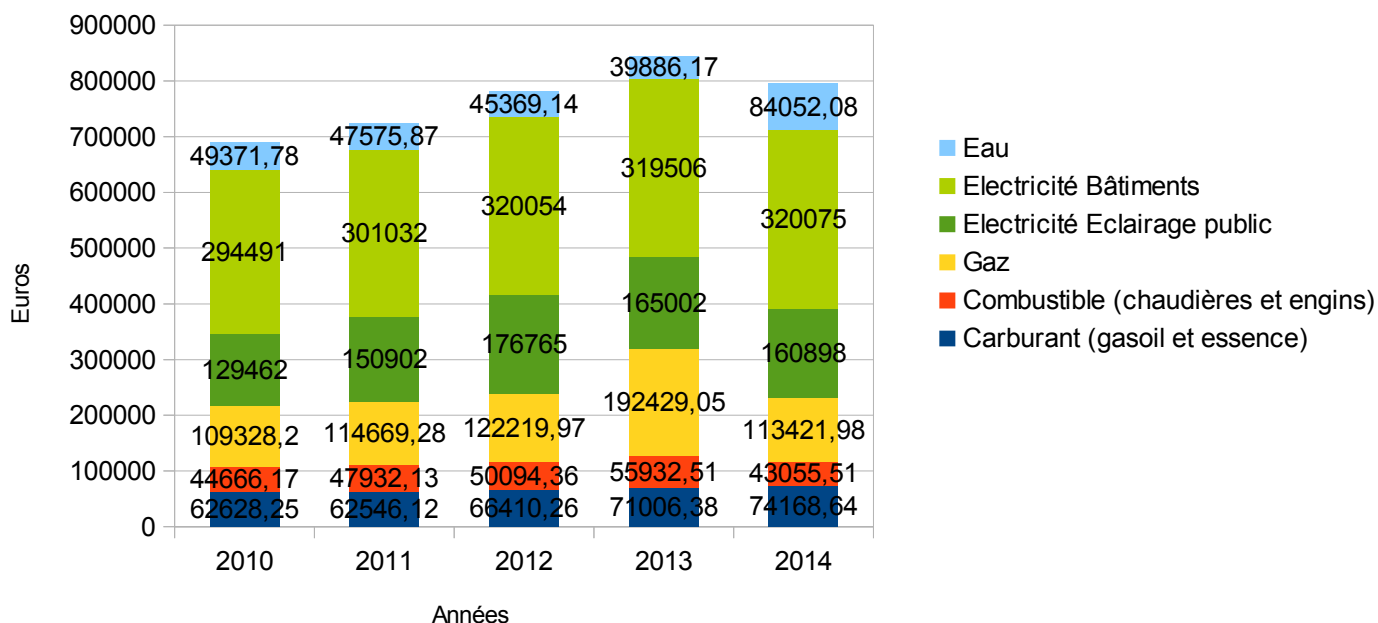
Le programme concerne :

- Le changement de points d'eau fortement consommateurs par du matériel performant (en particulier dans les travaux envisagés au palais des congrès ou dans les écoles)
- L'acquisition d'une machine de lavage de pinceau pour les peintres : économe en eau elle évite également les rejets dans le réseau,
- L'acquisition d'un dispositif de décrottage de chaussures de sports pour éviter le décrottage dans les douches de vestiaires,
- Le développement du sous-comptage,
- La sensibilisation.

Annexe relative aux dépenses et consommations d'énergie

Dépenses d'énergie et d'eau

(euros mandatés)



Sources : Finances ; dissociation de l'électricité et du gaz obtenue en utilisant les montants facturés par edf (dialège)

Coût de l'énergie au kWh (€/kWh)

Consommable	2011	2012	2013	2014
Electricité	0.134 €/Kwh	0.138 €/Kwh	0.142 €/Kwh€	0.148 €/Kwh
Gaz naturel	0.061 €/Kwh	0.069 €/Kwh	0.073 €/Kwh€	0.072 €/Kwh
Fioul – GNR	0.088 €/Kwh	0.095 €/Kwh	0.093 €/Kwh€	0.082 €/Kwh

Coût moyen constaté, ce coût inclut l'abonnement ; source : énerconso

Eau (mandaté)

Année	2011	2012	2013	2014	Variation 2013-2014 (%)
Euros	47576	45369	39886	84052	111%

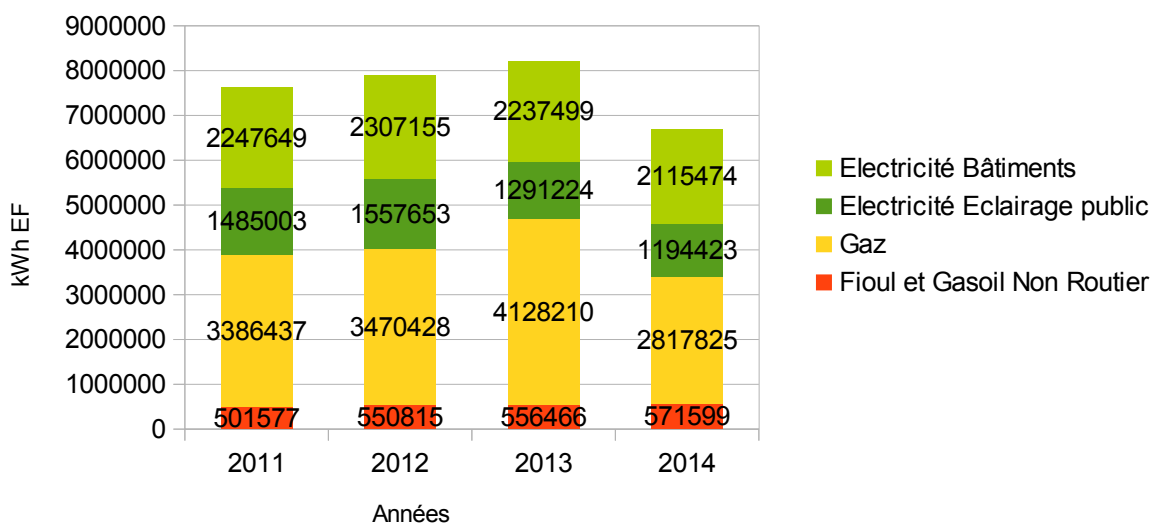
Source : Finances

Eau (m³ consommé)

Année	2011	2012	2013	2014	Variation 2013-2014 (%)
m³	16257	13433	36434	24150	-34%
Coût estimé (euros)	43252	42367	67215	53890	-20%
Différentiel par rapport au mandatement (euros)			27328,83	-30162,08	

Source : énerconso

Consommations d'énergie (kWh EF)



Rigueur des hivers (Demande de chauffe exprimée en Degré Jour Unifié DJU)

Période de chauffe	DJU station Lorient	Différentiel par rapport à une moyenne	Demande de chauffe par rapport à une moyenne depuis 2002
2014-2015	1863	-120	-6%
2013-2014	1857	-126	-6%
2012-2013	2156	173	9%
2011-2012	1913	-70	-4%
2010-2011	2037	54	3%
2009-2010	2198	215	11%
2008-2009	2217	234	12%
2007-2008	1958	-25	-1%
2006-2007	1567	-416	-21%
2005-2006	2096	113	6%
2004-2005	2042	59	3%
2003-2004	2049	66	3%
2002-2003	1822	-161	-8%
MOYENNE 2002-2003	1983		

Dépenses et consommations de gasoil non routier

Année	2011	2012	2013	2014
Dépenses (euros)	21666	24512	29914	28691
Consommations (Litres)	19606	24156	27394	24215
Coût moyen au litre (euros)	1,11	1,01	1,09	1,18

Source : énerconso

Dépenses et consommations de gasoil routier et d'essence

Année	2011	2012	2013	2014
Dépenses (euros)	62546	66410	71006	74169
Consommations (Litres)	50388	46641	49971	49226
Coût moyen au litre (euros)	1,24	1,42	1,42	1,51

Source : Finances, tableur suivi véhicules